DLP 21-12-82085866

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Bulletin N°3

10 Février 1981

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR et CORSE

(ALPES de HAUTE PROVENCE, HAUTES-ALPES, ALPES MARITIMES, BOUCHES-DU-RHONE, HAUTE-CORSE, CORSE SUD, VAR, VAUCLUSE, SUD de l'ARDECHE et de la DROME)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX — Siège de la Circonscription : 24, Rue Edouard Delanglade – 13006 MARSEILLE

Station d'Avertissements : Quartier Cantarel - MONTFAVET Adresse Postale : B.P. 159 - 84008 AVIGNON CEDEX - TELEPHONE : (90) XXXXXX 88.21.83

ABONNEMENT ANNUEL : ~~60~~ F REGISSEUR DE RECETTES DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE AVIGNON CCP MARSEILLE [illegible] 74 V

XX

70 f.

ARBRES FRUITIERS

MONILIA SUR ABRICOTIERS - Sur cette espèce particulièrement sensible à cette maladie, l'emploi d'un fongicide cuprique est recommandé au stade B-C, soit lorsque 20 % des bourgeons à fleur montrent le dégagement de leur calice rouge .

D'autres applications sont nécessaires jusqu'à la fin de la chute des pétales si le climat est pluvieux ou même humide, surtout avec abaissement de température prolongeant la période de sensibilité .

Pour ces applications en végétation, on utilisera exclusivement un des fongicides de synthèse suivants (en grammes de matière active par hectolitre) :

- bénomyl	(Benlate)	30
- carbendazime	(Bavistine)	30
- folpel	(nombreuses spécialités)	100
- iprodione	(Rovral)	75
- méthylthiophanate	(Pelt)	70
- mancozèbe	(nombreuses spécialités)	160
- thirame	(nombreuses spécialités)	200
- triforine	(Saprol)	35
- vinchlozoline	(Ronilan)	50

Si l'humidité demeure élevée durant la floraison les attaques risquent d'être très graves, on préférera alors l'une des matières actives à action pénétrante (= soulignée sur la liste) .

CLOQUE DU PECHER et DE L'AMANDIER - Les premières contaminations par ce champignon peuvent se réaliser dès que les bourgeons à bois les plus développés laissent apparaître l'extrémité des jeunes feuilles, si une pluie ou une très forte humidité prolongée intervient .En situations très précoces au-dessous de 200 m d'altitude, ces conditions peuvent être rapidement réalisées .

Dans tous les cas où aucun traitement anti-Cloque n'a pu être effectué avant le débourrement, il est nécessaire d'intervenir à partir du stade B avec un des fongicides organiques de synthèse mentionnés dans notre précédent Bulletin .

Si le débourrement se prolonge par suite des conditions climatiques (succession de périodes douces puis froides) ou de la présence de plusieurs variétés sur la même parcelle, il peut être nécessaire de renouveler ce traitement pour maintenir une protection suffisante tant que durera le stade sensible, soit jusqu'à l'étalement des premières feuilles.

PSYLLE DU POIRIER - Entre 250 et 500 m d'altitude comme il avait été conseillé dans le Bulletin précédent, le traitement a dû s'effectuer à partir du début du mois dès que deux jours consécutifs ont eu leur température maximum égale ou supérieure à 10°C .On peut encore le réaliser si l'on utilise du D.N.O.C. et que la température dépasse 10° C au moment du traitement .

Au-dessus de 500 m d'altitude dès que les conditions de température seront remplies à partir du 15 Février, on effectuera le traitement au moment le plus chaud de la journée .

DEPERISSEMENT BACTERIEN DU PECHER (Sud Drôme et Ardèche) -

Bien que cette maladie n'ait été encore reconnue que dans l'extrême Sud de ces départements, il convient d'être vigilant et de nous signaler tout symptôme pouvant faire penser à sa présence .Elle se signale notamment sur rameaux au niveau des bourgeons dormants par des taches diffuses sur leur face exposée au soleil .

Imprimerie de la Station "Provence-Côte d'Azur Corse" - Directeur-Gérant J. Thiault - CPPAP N° 478 AD

P..1.06

Ces taches prennent un aspect vitreux, olivâtre avec marge plus nette sur leurs parties les moins éclairées .Des gouttelettes peuvent exsuder de l'écorce au niveau de ces nécroses .

Des mesures prophylactiques simples peuvent en ralentir l'extension :

- retarder le plus possible la taille près des zones contaminées;
- éliminer les rameaux malades et les brûler;
- désinfecter les outils de taille dans de l'alcool à brûler avant la taille de chaque arbre;
- désinfecter les grosses plaies avec une peinture arboricole liquide et miscible à l'eau (type SANTAR) .

TRAITEMENTS D'HIVER DE LA VIGNE

TRES IMPORTANT

L'abandon progressif des traitements d'hiver avec l'arsénite de soude entraîne à l'heure actuelle l'apparition de plus en plus fréquente de dépérissements dûs à l'Esca ainsi que de mauvais aoûtements des sarments dûs à l'Excoriose rendant difficile la taille .

En conséquence, il est fortement recommandé dans des cas similaires de revenir à des traitements à base d'arsénite de soude au moins pendant quelques années .

L'ESCA est combattu efficacement par une application d'arsénite de soude à 1.250 g d'Arsenic/hl (dose double Excoriose) dirigée sur le vieux bois afin que le liquide pénètre par les grosses plaies de taille, mouiller abondamment .Ce traitement est à appliquer au moins 10 jours après la taille et avant tout gonflement des bourgeons.Spécialités commerciales : Pyralesca, Prodalumnol .

L'arsénite de soude étant très toxique, des précautions doivent être prises lors des manipulations et de l'application : traiter en absence de vent, porter des gants imperméables, ne pas fumer, manger ou boire .Un traitement effectué à la lance avec jet étroit permettra de mieux mouiller les souches et d'éviter la végétation adventice qui pourrait être consommée par le gibier ou les animaux domestiques .

EXCORIOSE - Le traitement d'hiver à base d'arsénite de soude est le plus efficace, on traitera comme pour l'Esca mais en visant plus particulièrement les coursons . La dose de 625 g d'Arsenic/hl est suffisante .

Les traitements de débourrement seront signalés en temps utile .

EUTYPIOSE - Cette maladie se manifeste par le dépérissement progressif des ceps, les bras mourant après que leur végétation ait diminué de vigueur : entre-noeuds courts, jaunissement des feuilles, petites nécroses sur leur marge, coulure des grappes .

La coupe transversale des bras atteints permet de découvrir une section présentant des secteurs triangulaires bruns nécrosés .

Le champignon responsable pénètre par les plaies de taille et d'autant plus qu'elles sont de grande dimension .

Actuellement il est recommandé, lors du recépage d'une vigne, de badigeonner les grosses plaies, aussitôt après la taille, avec une solution d'une des matières actives suivantes : bénomyl (Benlate), carbendazime (Bavistine), thiophanate-méthyl (Pelt) à raison de 1,5 g de matière active par litre .

Pour éviter l'extension du champignon dans une vigne déjà atteinte, il serait nécessaire de traiter toutes les plaies de taille .Un sécateur qui permet de pulvériser un fongicide lors de la coupe est en cours de mise au point .

COCHENILLES et PHYLLOXERA GALLICOLE peuvent être combattus par des traitements d'hiver à base d'huile jaune (2 à 3 litres de produit commercial par hectolitre) ou à base d'oléoparathion pour les cochenilles .

FLAVESCENCE DOREE en CORSE - Le traitement visant les oeufs de la cicadelle vectrice doit être effectué au stade B (bourgeon dans le coton) en mouillant bien avec 300 à 400 litres de bouillie par hectare apportant 45 g de parathion par hectolitre sous forme d'oléoparathion .

..../...

ERINOSE et ACARIOSE sont justiciables de traitements avant débourrement à l'aide d'huile jaune (dose ci-dessus), ou au stade "bourgeon dans le coton" avec endosulfan 60 g/hl + huile blanche de pétrole 1 l/hl .

CULTURES LEGUMIERES DE PLEIN CHAMP

ASPERGE -

Avant plantation, contre le RHIZOCTONE VIOLET une désinfection des griffes est nécessaire si elle n'a pas déjà été faite par le fournisseur des plants .Elle se fera par trempage pendant 15 minutes dans un bain d'eau javélisée à raison d'un berlingot du commerce par litre d'eau .Rincer abondamment après trempage .L'habillage des racines est déconseillé.

Sur les aspergeraies en production ayant subi une forte attaque de ROUILLE en 1980, il est recommandé d'effectuer le traitement des buttes au colorant nitré à raison d'un kilogramme de produit commercial par hectolitre d'eau .

TOMATE (serre) -

- Surveiller les attaques de MILDIOU . Nouveaux produits homologués :

Rémiltine	0,25 kg/hl de spécialité .
Fulvax	0,25 kg/hl de spécialité .
Sygan	0,36 kg/hl de spécialité .
Syphal	0,6 kg/hl de spécialité .

- Assurer une bonne nouaison .Pour cela il faut :
  - . aérer correctement les locaux (dès 22° C)
  - . maintenir une température nocturne comprise entre 13 et 17° C
  - . autres solutions (secouage des plantes - utilisation d'hormones) .
- Attention aux carences ferriques en sols légers (faire un apport de Sequestrène de fer dès le troisième bouquet) .

MELON (serre) -

En cas d'attaque d'acariens l'année précédente, il est utile de traiter l'infrastructure avant plantation (chinométhionate au double de la dose autorisée, pulvérisation 10.000 litres à l'hectare) .

LAVANDE et LAVANDINS

CECIDOMYIE - Ce traitement n'est à effectuer que dans les lavanderaies où l'on a constaté durant l'été plus de 10 % de pieds atteints par ce ravageur .

- Dans ces cas, à partir de la mi-Février et dès que l'état du sol le permettra (absence de neige ou de gel notamment), on mettra en place l'insecticide en micro-granulés destiné à combattre les jeunes cécidomyies à la sortie du sol .
- On épandra l'un des produits suivants :

  carbofuran (Curater, Marshall), chlorfenvinphos (Birlane), chlorpyriphos éthyl (Dursban), diazinon (Basudine, Umuter), fonofos (Dyfonate)

  à raison de 20 kg de spécialité commerciale à l'hectare sur une largeur de 30 à 40cm sur la ligne de plantation .
- Ce traitement pourra être réalisé en même temps que l'application herbicide également en micro-granulés .

LE CHEF DE LA CIRCONSCRIPTION PHYTOSANITAIRE
PROVENCE-ALPES-COTE d'AZUR & CORSE

G. TOUZAA

P107

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Circonscription Phytosanitaire de : Provence-Alpes-Côte d'Azur & Corse

Chef de circonscription : G. TOUZAA, Ingénieur en Chef
Adjoint au Chef de circonscription : R. FAGOT-BARRALY, Ingénieur en Chef

1ère section : Lutte contre les ennemis des cultures
- Chef de section : P. EMONNOT, I.D.T.A.
- Adjoint : G. PECHEUR, A.T.C.

2ème section : Avertissements Agricoles
- Chef de section : J.C. FAUDRIN, I.A.
- Adjoint : Ph. FOURCADE, I.T.A.

3ème section : Expérimentation des produits phytopharmaceutiques
- Chef de section : JP. CUGIER, I.A.
- Adjoint : M. X ...

4ème section : Contrôles phytosanitaires
- Chef de section : E. RICAUD, I.A.
- Adjoint : M. X...

5ème section : Diagnostic, Documentation Identification, Laboratoire
- Chef de section : M. X ...
- Adjoint : M. X ...
- Technicien : Mme CAILLY, T.A.

Poste de MARSEILLE-PORT (Station de Fumigation)
- Chef de poste par int. : P. BAEZA, T.S.

Poste de HYERES
- Chef de poste : JM. GAILLETON, I.D.T.A.

Poste de MONTFAVET
- Chef de poste : J.Ph PIQUEMAL, I.A.

Poste de NICE
Chef de poste : L. TRON, I.A.

Poste de BASTIA
- Chef de poste : R. CERVERA, I.T.A.

Poste d'AJACCIO
- Chef de poste : M.GRIVAULT, I.A.

Bureau de Contrôle de CAVAILLON
M. GIBOULET, A.T.C.